

Endiguer la légionellose et les effets du gaz radon

Profil(s) des stagiaires

Personnel technique, personnel administratif, assistants de prévention.

Prérequis

Être impliqué dans la lutte contre la légionellose et le gaz radon et/ou dans la santé sécurité et prévention des risques.

Enjeux

Même si la médiatisation du problème de légionellose a particulièrement mobilisé sur les responsabilités liées à cette contamination, l'action des responsables ne peut se limiter à un diagnostic et à des traitements ponctuels plus ou moins efficaces. Une réflexion doit donc être menée pour assurer la protection optimum en fiabilisant l'installation et en réduisant les coûts de fonctionnement.

De même pour le gaz radon, gaz radioactif d'origine naturelle, des solutions simples et adaptées peuvent permettre la protection des personnels et des détenus aux expositions prolongées à ce produit nocif. Ce dernier est moins connu mais a des effets négatifs sur la santé et les établissements pénitentiaires de certains départements sont soumis à des obligations d'expertise.

La médiatisation de ces problèmes courants et la montée des mises en cause individuelles ou collectives, l'aspiration à plus de sécurité dans les établissements pénitentiaires, conduisent à une multiplication des obligations et des recommandations ainsi qu'à un devoir d'information.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, après avoir enforcé ses connaissances techniques et réglementaires sur la légionellose et le radon, le stagiaire sera capable de :

- Identifier ces risques dans les établissements pénitentiaires et dans son quotidien
- Maîtriser les moyens de prévention et les mettre en application de façon adaptée et économique
- Identifier les moyens de vérification et de suivi des mesures préventives et curatives
- Etablir les documents de suivi réglementaire

Contenu du programme

- Les causes et contextes de la légionellose et du radon
- La législation en vigueur
- Les moyens de surveillance et les contrôles réglementaires
- Les enquêtes et les risques sur la santé
- Les différentes solutions de traitement et de prévention, avantages et inconvénients
- La maintenance au service de la santé
- Elaboration de documents de suivi et de contrôle

Référence (n° Harmonie) :
51431197

Date limite d'inscription :
29/08/2025

Durée : 3,5 jours

Dates :
Du 30 septembre au
03 octobre 2025

Horaires* :
Mardi: 9h-12h/14h-17h
Mercredi: 09h-12h/14h-17h
Jeudi : 09h-12h/14h-17h
Vendredi : 09h-12h

**horaires susceptibles d'être modifiés*

Lieu de formation : Énap
440 avenue Michel Serres
CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenant :
Formateurs associés Énap

Modalités d'inscription :
Agents pénitentiaires :
S'inscrire via le Portail SIRH
Harmonie

Nombre de places : 15

Responsable de formation :
jose.marivela@justice.fr
05.53.98.90.10

Assistante de formation :
myriam.gelly@justice.fr

Pour vous mettre en lien avec la correspondante handicap et/ou la référente formation inclusion, transmettez votre demande au responsable de la formation mentionné ci-dessus.

**Nouvelle
formation**

Modalités et moyens pédagogiques

Apports didactiques et échanges

Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : questionnaire
- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux
- **Évaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.

